

8ème EDITION TRI-RELAIS Presqu'île de Crozon Dimanche 6 juillet 2014 à Landaoudec

PRESENTATION

Pourquoi un tri-relais des entreprises, des administrations et des associations ?

Pour permettre la rencontre entre salariés, dirigeants d'entreprises, membres d'associations, en valorisant le sport, le goût de l'effort et l'esprit d'équipe.

Pour renforcer la cohésion du monde économique, administratif et associatif et donner une image de son dynamisme.

Pour découvrir le sport nature et un secteur géographique de la Presqu'île de Crozon.

Comment participer ?

Une équipe de 2 compétiteurs :

Composée de représentants d'entreprises ou d'associations, chaque compétiteur représente son équipe dans l'une des deux premières disciplines (course à pied ou VTT) et dans la dernière (run and bike).

3 disciplines :

- | | |
|--------------------------|---------------------|
| ➤ Course à pied: | 6 km (2x3) |
| ➤ VTT | 20 km (2x10) |
| ➤ Run and bike* : | 3,5 km |

*Run and bike : l'un des équipiers court et l'autre est en VTT

Entraînement :

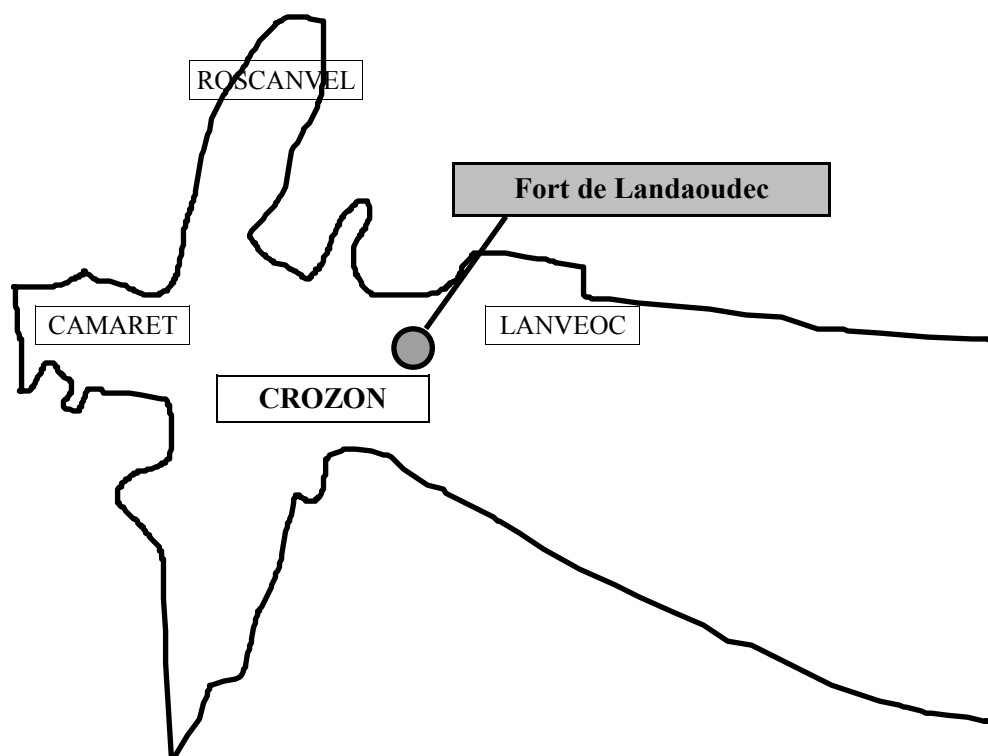
Des séances d'entraînement et un échauffement avant le départ sont conseillés pour profiter pleinement de cette grande fête du sport.

Inscriptions:

Les inscriptions sont ouvertes du mardi 15 avril jusqu'au jeudi 3 juillet 2014
100 équipes seront validées pour cette épreuve

ACCUEIL - INFORMATION

Situation :



Renseignements - Inscriptions :

Nom : **Valérie MARZIN**

Adresse : Kerglentin Treboul – 29160 CROZON

Téléphone : ☎ **06-83-05-58-41** - ☎ **02-98-26-14-06**

E-mail : inscriptions-tri-relais@outlook.fr

PARTENAIRES

Nos grands partenaires sont les suivants :

Le Super U de Camaret, les Assurances MONCEAU de Camaret, le POINT P de Crozon, le Weldom de Crozon, le Centre Leclerc de Crozon, la Mairie de Lanvéoc et la Mairie de Crozon.

PROGRAMME

Samedi 5 juillet 2014

17h00-19h30 Retrait des dossards, plaques VTT, tee-shirts
au Fort de Landaoudec à Crozon

Dimanche 6 juillet 2014

8h00-9h00 Ouverture du parc à vélos au Fort de Landaoudec

9h10 Exposé de la course

9h20 Départ de l'épreuve

12h30 Remise des prix

13h00 Pot de l'amitié et buffet

LES PARCOURS

Circuits : Communiqués sur le blog après accord préfectoral

<http://vtt.crozon.over-blog.com/>

1- Course à pied

2- VTT

3- Run and bike

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- Un bulletin d'inscription dûment rempli
- Un chèque du montant des droits d'engagement : 35 Euros par équipe
- **Un certificat médical récent pour chacun (obligatoire)**

L'inscription ne sera pas validée si les pièces justificatives à joindre pour les 2 participants ne sont pas transmises dans leur globalité.

Règlement :

L'épreuve sera limitée à 100 équipes.

Les inscriptions sont ouvertes du **mardi 15 avril 2014 jusqu'au jeudi 3 juillet 2014** (participation jusqu'à 100 équipes)

Les inscriptions se font par équipe de deux : un vététiste et un coureur à pied.

L'assistance technique est formellement interdite, les concurrents ne peuvent être suivis ni précédés par une assistance autre que celle du comité d'organisation.

Le principe de l'épreuve est celui d'un relais.

Le relais est une carte de pointage avec lacet qui vous sera remis en même temps que votre dossard et votre plaque VTT.

Le passage du relais se fera obligatoirement à la chaise réservée à chaque équipe, dans le parc à vélos.

Le relais pour l'épreuve de VTT se fera à la chaise au sein du parc à vélo.

Le coureur à pied devra rester sur la chaise relais jusqu'au départ du run and bike.

Les temps seront pris uniquement à l'arrivée du run and bike.

Cette manifestation sportive est également composée d'un challenge culturel, sous la forme d'un questionnaire sur le patrimoine à la fin de l'épreuve sportive globale (**5 questions en 10 minutes**).

Une formule de bonus/malus en secondes, définie par l'organisation, impactera le temps total de l'épreuve comme suit:

30 s de bonification pour 5/5

15 s de bonification pour 3 ou 4/5

Aucune bonification (0 s) pour 2/5

15 s de pénalité pour 1/5

30 s de pénalité pour 0/5

L'utilisation du téléphone mobile est donc formellement interdite au sein du parc VTT.

ATTENTION

Seuls les adultes sont autorisés à participer

La compétition sera contrôlée par des arbitres de l'organisation dont la décision sera sans appel.

En cas d'annulation de la manifestation avant le 31 mai 2014 sauf cas de force majeure, les parties se verront dégagées de toute obligation et l'Association sera tenue de rembourser une somme égale à 20 % des sommes versées.

Si la manifestation devait être annulée après le 31 mai 2014, pour quelques raisons que ce soit, les sommes resteraient acquises à l'Association VTT Presqu'île de Crozon.

Sont conventionnellement arrêtés comme cas de force majeure, les événements suivants :

Interdiction préfectorale

Conditions climatiques extrêmes

COURSE À PIED : 6 km (2 boucles de 3 km)

- Le dossard fourni par l'organisateur doit être mis sur le ventre.
- Le coureur devra pointer les balises dans l'ordre défini sous peine d'une pénalité de 30 mn par balise non pointée ou mal pointée.
- Les accompagnateurs sont interdits.

Le code de la route doit être respecté.

VTT : 20 km (2 boucles de 10 Km)

- La plaque VTT, fournie par l'organisateur, doit être placée à l'avant du VTT
- Des balises seront à pointer sur le circuit, sous peine d'une pénalité de 30 mn par balise non pointée ou mal pointée.
- Il est obligatoire d'entrer et de sortir du parc à vélos à pied, le VTT tenu à la main

**Le port du casque est obligatoire
Le code de la route doit être respecté**

RUN & BIKE : 3,5 km

- Des balises seront à pointer sur le circuit, sous peine d'une pénalité de 30 mn par balise non pointée ou mal pointée.
- Les deux partenaires doivent se suivre et arriver en même temps

**Le vététiste doit obligatoirement porter son casque
Le code de la route doit être respecté**

CHALLENGE CULTUREL : (5 questions en 10 minutes)

- Un questionnaire culturel sera à remplir pour les 2 participants composant l'équipe à la fin de l'épreuve sportive globale

Attention : Tout participant se doit de respecter la nature (exemple : pas de jet de papiers...), sous peine d'une pénalité de 30 mn.

MATERIEL

Les participants doivent posséder leur propre matériel.

La différence et la qualité du matériel ne rentreront pas en ligne de compte au moment des résultats et les VTT devront être déposés dans le parc à vélos.

VTT Presqu'île de Crozon	Hubert LE BRENN - Goulien - 29160 CROZON	Téléphone : 06-15-36-84-46
E-mail : hubert.le-brenn@orange.fr	http://vtt.crozon.over-blog.com/	

Dimanche 6 juillet 2014
Fort de Landaoudec - Crozon

8ème TRI-RELAIS PRESQU'ILE DE CROZON DES ENTREPRISES ET DES ASSOCIATIONS

BULLETIN D'INSCRIPTION

A adresser à : Valérie MARZIN E-mail: inscriptions-tri-relais@outlook.fr

KERGLINTIN TREBOUL 29160 CROZON

☎ 06-83-05-58-41 ☎ 02-98-26-14-06

EQUIPE :

Veillez mentionner votre entreprise, association ou administration.

COURSE A PIED :

(Certificat médical obligatoire)

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Sexe : Groupe sanguin :

Téléphone : Portable : E-mail :

VTT :

(Certificat médical et casque obligatoires)

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Sexe : Groupe sanguin :

Téléphone : Portable : E-mail :

**Joindre un chèque de 35 Euros pour les frais d'inscription
à l'ordre de l'association VTT Presqu'île de Crozon**

Je soussigné (e)....., capitaine de l'équipe certifie avoir pris connaissance du règlement, en avoir informé mon équipier (ière) et accepte de m'y conformer.

Correspondant :
Adresse :
.....
Tél : Mobile :
E-mail :

Fait à : le /2014

Signature :

VTT Presqu'île de Crozon	Hubert LEBRENN - Goulien - 29160 CROZON	Téléphone : 06-15-36-84-46
E-mail : hubert.lebrenn@orange.fr	http://vtt.crozon.over-blog.com/	